

---

# Guide de consultation sur le contenu du Recensement

**Année de recensement 2026**

Date de diffusion : le 9 janvier 2023

---

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une [version HTML](#) est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

---

Date de diffusion : le 9 janvier 2023

N° 92-136-G au catalogue, numéro 2026001

ISBN 978-0-660-46275-2

---

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>Consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026 : ce qu'il faut savoir</b> .....	<b>5</b>
<b>Pourquoi est-ce important de consulter les utilisateurs?</b> .....	<b>5</b>
<b>Protection de vos renseignements</b> .....	<b>5</b>
<b>Comment puis-je participer?</b> .....	<b>5</b>
<b>Comment puis-je obtenir plus de renseignements?</b> .....	<b>5</b>
<b>Remplir le questionnaire de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026</b> .....	<b>6</b>
<b>Cadre de détermination du contenu du Recensement de la population : aperçu</b> .....	<b>7</b>
<b>Cadre de détermination du contenu du Recensement de la population : besoins en matière de données</b> .....	<b>8</b>
<b>Cadre de détermination du contenu du Recensement de la population : contexte canadien et considérations opérationnelles</b> .....	<b>9</b>
<b>Processus de détermination du contenu du Recensement de la population de 2026 : activités clés</b> .....	<b>10</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>11</b>
<b>Annexe A — Questions par thème du Recensement de la population de 2021</b> .....	<b>12</b>
<b>Annexe B — Calendrier de diffusion du Recensement de la population de 2021</b> .....	<b>16</b>

## Introduction

Les Canadiens ont besoin de statistiques fiables qui répondent à un éventail de besoins en matière de données.

Le Recensement de la population est une source importante d'information démographique et sociale aux fins de la prise de décisions et de la réalisation d'analyses pour de grandes et de petites régions géographiques. En vertu de la *Loi sur la statistique* (L.R.C. 1985, ch. S-19), Statistique Canada doit effectuer le Recensement de la population tous les cinq ans.

En prévision du Recensement de la population de 2026, Statistique Canada mène une consultation auprès des utilisateurs des données du recensement pour :

- évaluer leurs besoins et relever les lacunes statistiques;
- comprendre la manière dont les données du recensement sont utilisées;
- déterminer d'autres sources de données qui pourraient servir à compléter ou à remplacer le contenu actuel du recensement.

La consultation en vue du Recensement de la population de 2026 se déroulera de l'automne 2022 au printemps 2023. Des invitations à participer seront envoyées par courriel à des personnes et à des organisations qui sont des utilisateurs connus des données du recensement et dont Statistique Canada a les coordonnées.

Statistique Canada sollicite des commentaires sur le contenu du recensement de la part :

- des représentants des administrations publiques fédérales, provinciales, territoriales et municipales;
- des dirigeants des Premières Nations, des Métis et des Inuit, ainsi que des membres de ces communautés;
- des universitaires;
- des organisations non gouvernementales;
- des entreprises privées.

Statistique Canada cherchera aussi à joindre le grand public au moyen de son site Web, de ses comptes de médias sociaux et de ses bureaux régionaux. Tous les participants à cette consultation publique seront invités à remplir le même questionnaire électronique. Afin de déterminer le contenu du Recensement de la population de 2026, Statistique Canada évaluera les commentaires à l'aide du cadre de détermination du contenu expliqué dans le présent guide.

Vous êtes invités à faire connaître vos besoins en matière de données ou ceux de l'organisation que vous représentez, à donner des exemples de la façon dont votre organisation et vous utilisez les données du recensement, à suggérer des modifications ou des ajouts au contenu du Recensement de la population de 2026, à fournir des détails concernant d'autres sources de données qui pourraient servir à compléter ou à remplacer le contenu actuel du recensement, et à formuler des commentaires sur la pertinence du contenu actuel du recensement.

Nous vous remercions de votre participation. Vos commentaires joueront un rôle important dans la détermination du contenu du Recensement de la population de 2026.

### Consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026 : ce qu'il faut savoir

Le présent guide explique le processus de consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026 et fournit des renseignements qui vous aideront à formuler vos commentaires.

La consultation sera principalement menée au moyen d'un questionnaire électronique, accessible au grand public ainsi qu'à tous les utilisateurs des données du recensement à partir du site Web de Statistique Canada, dès le lundi 9 janvier 2023. Le questionnaire comprend des questions sur les thèmes abordés dans le Recensement de la population de 2021 et des questions à développement. Pour obtenir des renseignements sur le contenu du questionnaire du Recensement de la population de 2021, veuillez consulter les [questions par thème du Recensement de la population de 2021 à l'annexe A](#).

### Pourquoi est-ce important de consulter les utilisateurs?

Les renseignements recueillis au cours de la consultation aideront Statistique Canada à s'assurer que les besoins prioritaires des Canadiens en matière de données sont satisfaits et que les principaux enjeux socioéconomiques émergents sont pris en compte dans le recensement. Les renseignements que vous fournirez feront l'objet d'un examen minutieux reposant sur le cadre de détermination du contenu et aideront à déterminer le contenu du questionnaire du Recensement de la population de 2026.

### Protection de vos renseignements

Statistique Canada s'engage à respecter la vie privée des participants à la consultation. Tous les renseignements personnels recueillis par l'organisme sont protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les observations recueillies dans le cadre de la consultation pourraient être publiées de façon anonyme dans le Rapport de consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026, qui sera accessible sur le site Web de Statistique Canada à l'automne 2024.

### Comment puis-je participer?

Afin que vos commentaires soient pris en compte dans la détermination du contenu du Recensement de la population de 2026, veuillez remplir le questionnaire de consultation qui sera accessible sur le [site Web de la consultation sur le contenu du Recensement de Statistique Canada](#) à compter du 9 janvier 2023. Les dates de collecte et des précisions seront affichées sur la page Web.

Veuillez noter que vos suggestions et opinions à propos du contenu du recensement sont les bienvenues. Vous pouvez envoyer vos commentaires par courriel à [statcan.cpop2026consultation-consultationrpop2026.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.cpop2026consultation-consultationrpop2026.statcan@statcan.gc.ca).

### Comment puis-je obtenir plus de renseignements?

Si vous avez besoin d'aide ou de plus amples renseignements sur le processus de consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026, veuillez communiquer par courriel avec l'équipe de consultation sur le recensement à [statcan.cpop2026consultation-consultationrpop2026.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.cpop2026consultation-consultationrpop2026.statcan@statcan.gc.ca).

### Remplir le questionnaire de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026

Dans le questionnaire de consultation, on demande aux participants de fournir des commentaires éclairés sur leurs utilisations des données du recensement, sur les lacunes statistiques et sur d'autres sources de données. Pour obtenir des renseignements sur le contenu du Recensement de la population de 2021 et les liens menant aux questionnaires du Recensement de 2021, veuillez consulter les [questions par thème du Recensement de la population de 2021 à l'annexe A](#). Les dates de diffusion des données du Recensement de la population de 2021 sont fournies à l'[annexe B](#).

Le questionnaire de consultation est axé sur les utilisateurs des données du recensement, et permet de recueillir des commentaires sur :

- la façon dont le contenu actuel en données du recensement est utilisé;
- les groupes de population examinés au moment de l'analyse des données du recensement;
- l'équilibre entre les besoins en matière de nouveaux renseignements et la comparabilité au fil du temps;
- la possible combinaison des données du recensement avec d'autres sources de données aux fins d'analyse (auquel cas de plus amples renseignements sur ces autres sources de données sont demandés).

Les participants sont invités à indiquer si l'utilisation des données est liée :

- à des fins législatives ou de réglementation par les gouvernements;
- à l'affectation des ressources aux programmes et aux politiques;
- à la prestation de services dans le cadre des programmes;
- à la planification, à l'élaboration, à la surveillance et à l'évaluation des programmes et des politiques, ainsi qu'aux rapports de rendement s'y rattachant;
- à la recherche;
- à toute autre fin.

Dans le questionnaire, on demande également aux répondants le niveau géographique requis, la fréquence à laquelle les données du recensement sont requises, l'importance de la comparabilité à l'étendue du Canada, et si d'autres sources de données connues peuvent servir à remplacer ou à compléter les données du recensement.

On demande aux participants de préciser les éventuelles lacunes statistiques perçues et d'en indiquer le niveau de priorité, de fournir des renseignements sur les façons dont les nouvelles données seraient utilisées et d'expliquer si d'autres sources de données fournissent des renseignements semblables à l'égard des lacunes statistiques proposées.

Les participants peuvent formuler des commentaires supplémentaires sur le Recensement de la population dans une case de commentaires à la fin du questionnaire.

Le temps requis pour remplir le questionnaire de consultation sera différent pour chaque participant, en fonction de ses choix. Une fois que le participant commence à remplir le questionnaire, la barre de progression située au coin supérieur droit indique où il en est rendu.

Il convient de noter que l'option d'enregistrer le questionnaire et de continuer de le remplir plus tard n'est pas offerte. Les participants sont invités à remplir le questionnaire et à le soumettre en une seule session. Si le participant quitte sa session pendant plus de deux heures ou s'il ferme le navigateur, la session prendra fin, et toute l'information saisie sera perdue.

Votre participation est importante pour Statistique Canada. Un rapport résumant les constatations issues de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026 sera publié sur le site Web de Statistique Canada en 2024.

## Cadre de détermination du contenu du Recensement de la population : aperçu

Pour déterminer le contenu du questionnaire du Recensement de la population de 2026, Statistique Canada s'appuiera sur le même cadre que celui qui a servi à établir le contenu du questionnaire des recensements de 2016 et de 2021. Le cadre a été élaboré à partir d'un examen des méthodes de collecte et de traitement du recensement de Statistique Canada. Les constatations découlant de l'examen sont présentées dans le [Rapport final sur les options du Recensement de 2016 : cadre proposé de détermination du contenu et options méthodologiques](#) et dans la publication [Projet de la stratégie du Recensement de 2016 : rapport sur les utilisations et les exigences relatives aux données](#), qui sont tous deux disponibles sur le site Web de Statistique Canada.

Le cadre de détermination du contenu comporte trois grandes étapes qui aident à établir le niveau de priorité du contenu du Recensement de la population : 1) les besoins des utilisateurs des données du recensement; 2) le contexte canadien; 3) les considérations opérationnelles de Statistique Canada. Le contenu est évalué en fonction des dimensions particulières comprises à chaque étape.

Les étapes et les dimensions du cadre de détermination du contenu sont résumées au tableau 1 ci-dessous.

**Tableau 1**  
**Sommaire des étapes du cadre de détermination du contenu et de leurs dimensions**

Étapes	Dimensions
<b>Étape 1 :</b>  <b>Besoins des utilisateurs des données du recensement</b> (exigences à l'égard de la pertinence et de la qualité)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Degré d'importance des besoins des utilisateurs des données du recensement (p. ex. exigences législatives, besoins liés aux politiques et aux programmes)</li> <li>• Taille de la population d'intérêt (p. ex. besoins en matière de données pour de petites régions ou de petits domaines)</li> <li>• Qualité (et disponibilité) des autres sources</li> <li>• Comparabilité au fil du temps</li> </ul>
<b>Étape 2 :</b>  <b>Contexte canadien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fardeau imposé aux Canadiens</li> <li>• Préoccupations en matière de protection de la vie privée</li> <li>• Caractère délicat des questions et des thèmes</li> </ul> <p style="text-align: right;">Équilibre entre les thèmes</p>
<b>Étape 3 :</b>  <b>Considérations opérationnelles de Statistique Canada</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts</li> <li>• Capacité de produire des données de grande qualité</li> <li>• Faisabilité opérationnelle</li> </ul>

## Cadre de détermination du contenu du Recensement de la population : besoins en matière de données

La mesure selon laquelle les besoins des utilisateurs des données du recensement sont satisfaits représente un facteur important dans le cadre de détermination du contenu et, de ce fait, dans la détermination du contenu du Recensement de la population de 2026. Le tableau 2 résume les dimensions des besoins des utilisateurs des données du recensement analysés à même le cadre.

**Tableau 2**

### Sommaire des dimensions des besoins des utilisateurs des données du recensement

Dimensions	Description
<p><b>Degré d'importance des besoins des utilisateurs des données du recensement</b> (p. ex. exigences législatives, besoins liés aux politiques et aux programmes)</p>	<p>En général, les utilisations à des fins législatives et de réglementation, parce qu'elles sont assujetties à une loi, seront les plus prioritaires, tout comme les besoins en matière d'information qui répondent à un objectif dont la portée est nationale.</p> <p>Les utilisations liées à l'affectation des ressources et à la prestation de services seront également hautement prioritaires, étant donné l'incidence directe sur les dépenses publiques et les décisions financières.</p> <p>La planification, l'élaboration, la surveillance et l'évaluation des programmes ou des politiques et les rapports de rendement s'y rattachant seront moyennement prioritaires, parce qu'ils servent de mesures de l'obligation de rendre compte et renseignent les Canadiens au sujet de l'efficacité et de l'efficience des programmes du gouvernement. Les autres utilisations, comme la recherche universitaire et la recherche sur les politiques, seront jugées moins prioritaires.</p>
<p><b>Taille de la population d'intérêt</b> (p. ex. besoins en matière de données régionales)</p>	<p>Une priorité plus élevée sera attribuée aux utilisations qui requièrent des données pour de petites régions géographiques ou de petits groupes d'intérêt. Les besoins en matière de données par subdivision de recensement ou par secteur de recensement seront plus prioritaires que ceux au niveau de la région métropolitaine de recensement (RMR), et les besoins au niveau de la RMR seront plus prioritaires que ceux au niveau provincial ou territorial. De même, les besoins en matière de données pour de petites populations d'intérêt, comme les immigrants récents, seront plus prioritaires que les besoins en matière de données pour de plus grands groupes, comme la population des personnes occupant un emploi.</p>
<p><b>Qualité (et disponibilité) des autres sources</b></p>	<p>Les thèmes pour lesquels il n'existe pas d'autres sources seront les plus prioritaires, tandis que ceux pour lesquels d'autres sources sont facilement disponibles seront les moins prioritaires.</p>
<p><b>Comparabilité au fil du temps et pertinence</b></p>	<p>Pour l'analyse des tendances, les données doivent être comparables au fil du temps (continuité au fil du temps). Toutefois, il faut établir un équilibre entre les besoins en matière de comparabilité et les besoins en matière de nouveaux renseignements. Une plus haute priorité sera attribuée aux utilisations pour lesquelles la comparabilité au fil du temps est essentielle et toujours pertinente.</p>

### **Cadre de détermination du contenu du Recensement de la population : contexte canadien et considérations opérationnelles**

Le processus de détermination du contenu du Recensement de la population de 2026 comprendra un examen attentif et une évaluation rigoureuse de nombreux critères, dont certains sont en concurrence les uns avec les autres. En outre, avant de soumettre les recommandations finales concernant les questions du Recensement de la population de 2026 à l'approbation du gouvernement du Canada, Statistique Canada doit évaluer plusieurs facteurs importants liés au contexte canadien et prévoir la prise en compte de divers aspects opérationnels.

Il importe que le processus de détermination du contenu du recensement tienne compte du fardeau imposé aux Canadiens. Statistique Canada se préoccupe du fardeau imposé aux répondants, et c'est pourquoi la longueur et la complexité des questionnaires est prise en considération, tout comme la nature des questions (p. ex. l'importance ou la sensibilité selon les répondants). Les préoccupations sociétales en matière de protection de la vie privée ont aussi une incidence sur la détermination du contenu.

Des facteurs opérationnels, tels que les coûts, la qualité des données et la faisabilité de mener la collecte des données, jouent également un rôle important dans la détermination du contenu du recensement.

Enfin, Statistique Canada s'efforce de maintenir des normes élevées de qualité des données. Des essais qualitatifs et quantitatifs aideront à faire en sorte que les résultats du Recensement de la population de 2026 soient de la meilleure qualité possible. Les constatations qui en découlent contribueront à déterminer l'ensemble des instruments de collecte qui permettra d'assurer le mieux possible la qualité des données.

Ce n'est qu'après avoir évalué toutes ces considérations que Statistique Canada pourra prendre une décision éclairée sur le contenu à recommander pour le Recensement de la population de 2026.

## Processus de détermination du contenu du Recensement de la population de 2026 : activités clés

Une planification attentive et approfondie aide à assurer le succès continu du Recensement de la population. Les activités suivantes, qui s'inscrivent normalement dans le processus de détermination du contenu, auront lieu avant le Recensement de la population de 2026 :

**Tableau 3**  
**Processus de détermination du contenu du Recensement de la population de 2026 : calendrier des activités**

<b>Activités</b>	<b>Description</b>	<b>Date</b>
<b>Consultation auprès des utilisateurs des données du recensement</b>	Statistique Canada mènera une consultation pancanadienne pour inviter les utilisateurs des données du recensement et les parties intéressées à communiquer leurs besoins en matière de données et à présenter leurs suggestions concernant le contenu du Recensement de la population de 2026. Des rencontres en personne et des téléconférences pourraient aussi avoir lieu avec certains des principaux intervenants.	<b>De l'automne 2022 à l'hiver 2023</b>
<b>Mise à l'essai qualitative du contenu</b>	Une mise à l'essai qualitative est effectuée à l'aide de groupes de discussion et d'interviews individuelles approfondies. Dans le cadre d'essais qualitatifs, Statistique Canada obtient des commentaires des répondants sur les questions et les questionnaires proposés, et vérifie la capacité et la volonté des répondants de répondre aux questions.	<b>Du printemps 2023 à l'été 2023</b>
<b>Mise à l'essai du contenu du Recensement de la population (essai quantitatif)</b>	Un plus vaste essai quantitatif du contenu du recensement est effectué après la mise à l'essai qualitative. C'est l'occasion pour Statistique Canada d'évaluer les répercussions des changements de contenu sur la qualité des données.	<b>Du printemps 2024 à l'été 2024</b>
<b>Présentation au Cabinet</b>	Après les mises à l'essai, Statistique Canada soumet les recommandations concernant le contenu du Recensement de la population de 2026 au Parlement aux fins d'examen. Le Cabinet approuve le contenu final du Recensement de la population par voie de décret.	<b>De l'automne 2024 à l'hiver 2025</b>

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le recensement, veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#).

### Conclusion

Le présent guide de consultation a pour objet de vous aider, votre organisation et vous, à communiquer vos besoins en matière de données du recensement et vos suggestions en vue du Recensement de la population de 2026. Il présente aussi le cadre de détermination du contenu qui sert à évaluer les besoins prioritaires en matière d'information des utilisateurs des données du recensement et qui aide à déterminer le contenu du prochain cycle du recensement.

Si vous avez besoin d'aide ou de plus amples renseignements sur le processus de consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026, veuillez communiquer par courriel avec l'équipe de consultation sur le recensement à [statcan.cpop2026consultation-consultationrpop2026.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.cpop2026consultation-consultationrpop2026.statcan@statcan.gc.ca).

Un rapport résumant les constatations issues de la consultation sur le contenu du recensement paraîtra sur le site Web de Statistique Canada en 2024.

Nous vous sommes reconnaissants de votre soutien continu et vous remercions de votre participation.

## Annexe A — Questions par thème du Recensement de la population de 2021

Voici les thèmes abordés dans le Recensement de la population de 2021 et les thèmes des questions qui s'y rattachent. Pour obtenir les questions détaillées, veuillez consulter les [questionnaires du Recensement de la population de 2021](#).

### Données démographiques

- Sexe à la naissance
- Genre
- Date de naissance et âge
- État matrimonial légal
- Union libre

### Composition des ménages

- Lien avec les autres membres du ménage

### Langues

- Connaissance des langues officielles
- Connaissance des langues non officielles
- Langues parlées régulièrement à la maison
- Langues parlées le plus souvent à la maison
- Langues apprises en premier lieu à la maison pendant l'enfance et encore comprises
- Langues utilisées régulièrement au travail
- Langues utilisées le plus souvent au travail

### Expérience militaire canadienne

- Expérience militaire canadienne

### Langue d'instruction

- Études primaires ou secondaires dans une école de langue anglaise au Canada
- Études primaires ou secondaires dans un programme d'immersion en français dans une école de langue anglaise au Canada
- Études primaires ou secondaires dans un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française au Canada

### Activités de la vie quotidienne

- Difficultés à voir
- Difficultés à entendre
- Difficultés à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts, ou à faire d'autres activités physiques
- Difficultés à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer
- Conditions d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale
- Autres problèmes de santé ou conditions à long terme qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus

## Lieu de naissance, citoyenneté et immigration

- Lieu de naissance
- Lieu de naissance des parents
- Citoyenneté canadienne (de naissance ou par naturalisation)
- Autres pays de citoyenneté
- Immigration (tiré des données couplées)

## Origine ethnique ou culturelle

- Origines ethniques ou culturelles

## Groupes de population (minorités visibles)

- Groupes de population (minorités visibles<sup>1</sup>)

## Peuples autochtones

- Identité autochtone
- Statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités
- Membre d'une Première Nation ou d'une bande indienne
- Membre d'une organisation métisse ou d'un établissement métis
- Inscription en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit

## Religion

- Religion<sup>2</sup>

## Mobilité

- Lieu de résidence il y a un an
- Lieu de résidence il y a cinq ans

## Scolarité

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle
- Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire
- Certificat, diplôme ou grade universitaire
- Principal domaine d'études du certificat, du diplôme ou du grade le plus élevé
- Province, territoire ou pays où le certificat, le diplôme ou le grade le plus élevé a été obtenu
- Fréquentation scolaire récente
- Type d'école fréquenté

---

1. De plus en plus, les médias, le milieu universitaire et d'autres groupes appellent la « population des minorités visibles » la « population racisée ». Pour 2021, Statistique Canada a choisi de continuer à utiliser le terme « minorité visible » dans les tableaux de données et les documents de référence diffusés, car il s'agit du terme actuellement utilisé dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* du gouvernement fédéral. Ce terme est également utilisé dans le questionnaire et le guide de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026, parce qu'il reflète la question telle qu'elle figurait dans le questionnaire du Recensement de la population de 2021.

2. La question sur la religion est incluse dans le recensement de la population tous les 10 ans.

## Activités sur le marché du travail

- Heures travaillées à un emploi salarié ou à son compte
- Mise à pied temporaire ou absence du travail ou de l'entreprise
- Arrangements pour un nouvel emploi au cours des quatre semaines suivant la semaine de référence
- Recherche d'un emploi salarié au cours des quatre semaines précédant la date de référence
- Raisons de l'impossibilité de commencer à travailler
- Date du dernier emploi salarié ou du dernier travail à son compte
- Emploi principal — nom de l'employeur
- Emploi principal — nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service
- Emploi principal — travail ou occupation
- Emploi principal — activités principales au travail
- Emploi principal — catégorie de travailleur
- Travailleur à son compte — forme juridique de la ferme ou de l'entreprise
- Nombre de semaines travaillées à un emploi salarié ou à son compte
- Raison principale pour laquelle la personne n'a pas travaillé pendant toute l'année
- Travail à temps plein ou à temps partiel
- Raison principale pour laquelle la personne a travaillé surtout à temps partiel plutôt qu'à temps plein

## Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail

- Lieu de travail
- Modes de transport pour se rendre habituellement au travail
- Mode de transport principal pour se rendre au travail
- Nombre de personnes se déplaçant vers le travail dans un même véhicule
- Heure à laquelle la personne part habituellement de son domicile pour se rendre au travail
- Nombre de minutes pour se rendre habituellement au travail

## Revenu et dépenses

- Montant payé pour des services de garde d'enfants
- Montant payé pour une pension alimentaire pour un ancien conjoint, partenaire ou pour ses enfants
- Revenu (tiré des données couplées)

## Logement

- Logement — personne qui paie le loyer ou l'hypothèque, les taxes, l'électricité, etc., pour ce logement
- Logement — propriétaire ou locataire (y compris logement de bande)
- Logement — fait partie d'un ensemble de logements en condominium (copropriété divise)
- Logement — nombre de pièces
- Logement — nombre de chambres à coucher
- Logement — période d'achèvement de la construction du logement
- Logement — réparations nécessaires
- Logement — situé sur une exploitation agricole
- Logement — paiements annuels pour l'électricité
- Logement — paiements annuels pour l'huile (mazout), le gaz, le charbon, le bois ou d'autres combustibles

- Logement — paiements annuels pour l'eau et les autres services municipaux
- Locataire — loyer mensuel
- Locataire — logement subventionné
- Propriétaire — paiements mensuels de l'hypothèque ou du prêt
- Propriétaire — impôt foncier (taxes municipales et scolaires), y compris le montant annuel approximatif de l'impôt foncier et dans le cadre des paiements mensuels d'hypothèque ou de prêt
- Propriétaire — valeur estimative du logement en cas de vente
- Propriétaire — frais mensuels de condominium
- Logement fourni par l'administration locale, la Première Nation ou la bande indienne; paiement mensuel versé pour utiliser ou occuper ce logement

### Annexe B — Calendrier de diffusion du Recensement de la population de 2021

Le Recensement de la population de 2021 mène à la production d'un large éventail de données et d'analyses qui permettent de dresser un tableau du Canada, selon différents thèmes. Les renseignements sont diffusés par thème aux dates suivantes :

<b>Thème de diffusion</b>	<b>Date de diffusion</b>
Chiffres de population et des logements	Le 9 février 2022
Âge, sexe à la naissance et genre Type de logement	Le 27 avril 2022
Familles, ménages et état matrimonial Expérience militaire canadienne Revenu	Le 13 juillet 2022
Langue	Le 17 août 2022
Peuples autochtones Logement	Le 21 septembre 2022
Immigration, lieu de naissance et citoyenneté Diversité ethnoculturelle et religieuse Mobilité et migration	Le 26 octobre 2022
Scolarité Travail Langue de travail Navettage Instruction dans la langue officielle minoritaire	Le 30 novembre 2022

Veillez consulter le [site Web du Programme du recensement](#) pour connaître les dates des plus récentes diffusions de données.